

Dossier de presse

Juin 2025

Terres d'Aquitaine

SUEZ repousse les limites de la valorisation des déchets organiques et produit de nouvelles ressources pour les territoires



Table des matières

Introduction	3
Stratégie	3
Activités	4
1 SUEZ transforme les déchets organiques en ressources stratégiques grâce à une maîtrise de toute la chaîne de valeur	5
Une expertise complète, de la prise en charge des déchets organiques jusqu'à leur valorisation	5
Structurer la filière avec des partenaires agricoles	6
2 SUEZ voit plus loin que la méthanisation	7
La méthanisation, une voie d'avenir pour la souveraineté énergétique	7
Valoriser le CO ₂ : une nouvelle voie de production d'énergie	7
Innover en continu pour une valorisation toujours plus vertueuse et qualitative	8
3 Terres d'Aquitaine : un site en constante évolution qui ouvre la voie à de nouveaux procédés de valorisation des biodéchets	10
SUEZ innove à Terres d'Aquitaine avec une nouvelle installation dédiée à la valorisation du CO ₂ biogénique	11
La certification européenne de digestat : une première qui atteste d'une expertise d'une qualité reconnue sur Terres d'Aquitaine	12



Introduction

Fort de 40 ans d'expérience dans la conception, la construction et l'exploitation d'installations de méthanisation et de valorisation du biogaz, SUEZ investit dans le développement de cette filière qui participe à la création de boucles locales et à la transition énergétique des territoires.

Avec l'inauguration de l'unité de captage de CO₂ biogénique sur le site Terres d'Aquitaine à Saint-Selve (33), SUEZ repousse les limites de la valorisation des déchets organiques pour produire de nouvelles ressources, en complément du biogaz et du digestat issus de leur décomposition.

La méthanisation, un levier de la transition énergétique

Alors que le tri à la source des biodéchets se généralise depuis l'application de la loi AGEC en janvier 2024, les collectivités collectent de nouveaux volumes qui sont dirigés vers des filières de valorisation locales et durables. La méthanisation constitue l'une des principales filières de valorisation débouchant sur la production d'énergie locale et renouvelable (biogaz) et d'amendements organiques favorisant l'enrichissement des sols, alternative aux engrais chimiques.

Ces nouvelles ressources soutiennent les ambitions françaises en matière de transition énergétique, avec la fin du recours au gaz naturel fossile d'ici 2050, tel que défini par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

Cette dynamique favorise l'adoption de technologies performantes de traitement des déchets organiques, issus de la filière agricole et alimentaire, des parcs et des jardins, ou de l'épuration des eaux usées.

Présent sur toute la chaîne, de la prévention des déchets à leur valorisation, SUEZ investit dans le développement de la méthanisation avec l'ambition de devenir un acteur de référence en France. Dans cette perspective, le Groupe valorise déjà 8,7 millions de tonnes de déchets chaque année, sous forme de matière ou d'énergie.

SUEZ exploite aujourd'hui 10 unités de déconditionnement, pour une capacité totale de 150 000 tonnes par an, et 12 méthaniseurs capables de traiter 400 000 tonnes de déchets annuellement en France. L'objectif du Groupe à horizon 2028 est de doubler son parc de méthaniseurs.

« Avec Terres d'Aquitaine, SUEZ se positionne comme un acteur de référence, maîtrisant l'ensemble de la chaîne de traitement des déchets organiques sur un même site et valorisant chaque flux en ressource utile pour le territoire. Nous sommes fiers de poursuivre le développement de ce site qui incarne pleinement la vision de SUEZ : transformer les déchets en leviers pour la transition écologique des territoires »



David Lamy
Directeur général des activités
Recyclage et Valorisation
de SUEZ en France

Introduction à la méthanisation

La méthanisation consiste à transformer la matière organique fermentescible en énergie électrique ou thermique grâce au biogaz par un procédé biologique naturel en milieu anaérobie (sans oxygène) dans un ouvrage étanche, agité et chauffé : le méthaniseur.

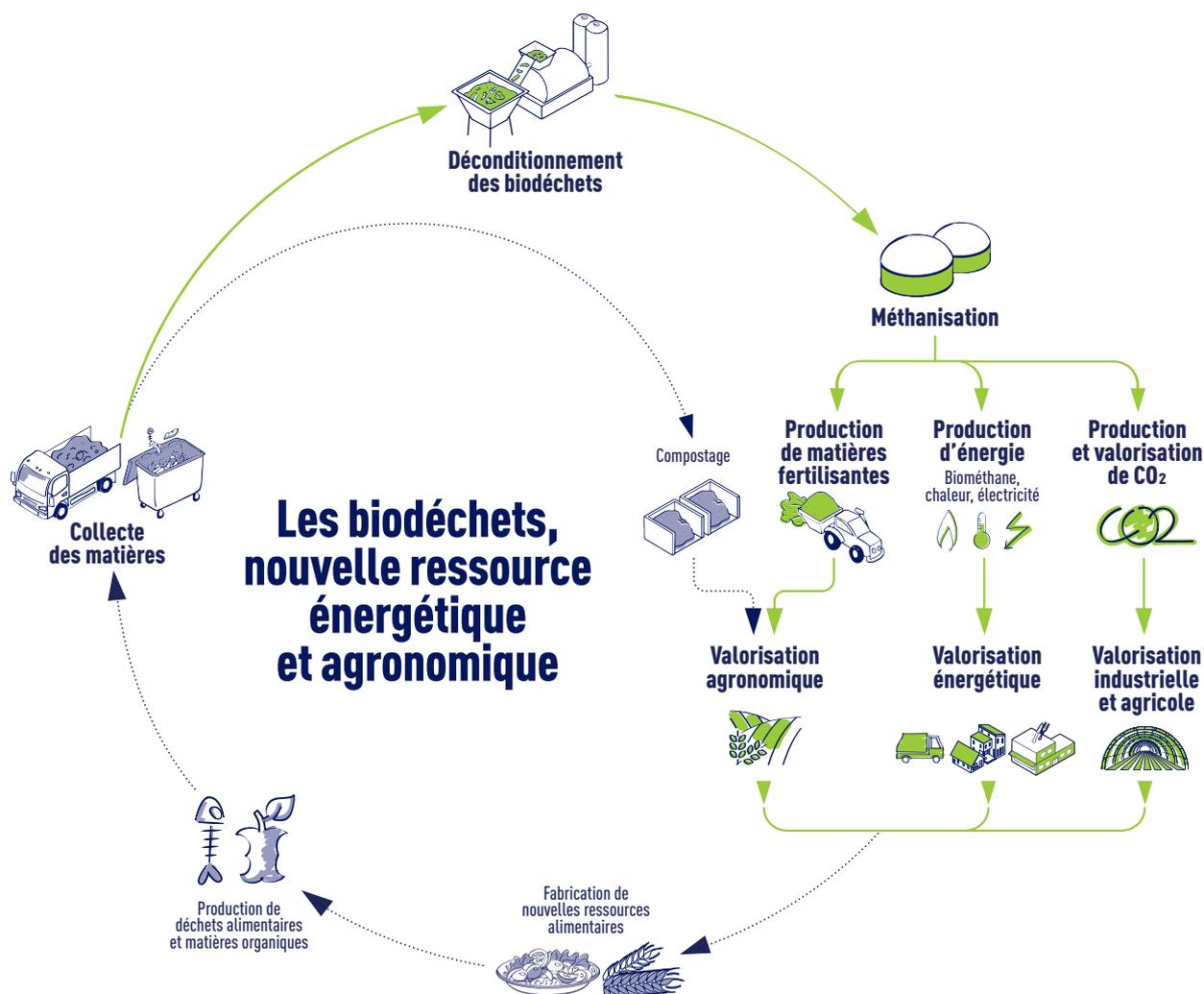
Pour alimenter ce procédé, de nombreux intrants organiques peuvent être utilisés :

- **Les biodéchets** générés par de gros producteurs tels que restauration (restes d'assiettes), les invendus de supermarché, les déchets organiques des industries agro-alimentaires, les déchets alimentaires produits par les habitants, les biodéchets issus de la collecte sélective, ...
- **Les matières agricoles** : ensilage de maïs, fumiers, lisiers, cannes de maïs, ...

Certains intrants subissent une préparation plus ou moins complexe avant d'être méthanisés, c'est l'étape du déconditionnement qui consiste à séparer les emballages des matières organiques à l'aide d'équipement spécifique. L'objectif est d'envoyer en méthanisation les mélanges de biodéchets les plus riches en matière organique méthanogène, avec le moins de matières non méthanisables. Une fois méthanisées, ces matières permettent de produire du biogaz, une source d'énergie renouvelable, qui peut être utilisée en substitution aux énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon). Il est valorisé sous différentes formes :

- **En source d'électricité et de chaleur** après un processus de cogénération ;
- **En biométhane** injecté directement dans le réseau de gaz naturel une fois épuré ou liquéfié pour servir de biocarburant (BioGNC ou BioGNL) ;
- **En CO₂ biogénique**, naturellement présent dans le biogaz, pour augmenter le rendement des cultures en serres.

Le digestat est une autre ressource issue du processus. Il constitue un amendement organique très riche, véritable alternative aux engrais chimiques capable de nourrir efficacement les sols.





SUEZ transforme les déchets organiques en ressources stratégiques grâce à une maîtrise de toute la chaîne de valeur

Une expertise complète, de la prise en charge des déchets organiques jusqu'à leur valorisation

SUEZ porte la conviction que la méthanisation constitue un pilier stratégique d'une économie circulaire à haute valeur ajoutée, au service des territoires et de leur transition énergétique. Sa stratégie repose sur une approche intégrée et experte de la valorisation des biodéchets.

L'entreprise intervient à chaque étape de la chaîne de valeur : de l'accompagnement au tri à la source, en passant par la séparation des matières, et la méthanisation, ou le compostage, jusqu'à la production de compost, de biogaz et de digestats de qualité, ainsi que leur distribution. Chaque jour, collectivités, agriculteurs, entreprises, industriels, grande distribution confient à SUEZ leurs biodéchets et matières agricoles pour en garantir une valorisation optimale. L'accompagnement du Groupe est complet et répond aux besoins du territoire, qu'il s'agisse de diagnostic des gisements, de la mise à disposition de contenants de tri, de l'organisation de collectes dédiées, ou encore de la valorisation des matières en nouvelles ressources énergétiques et agronomiques.

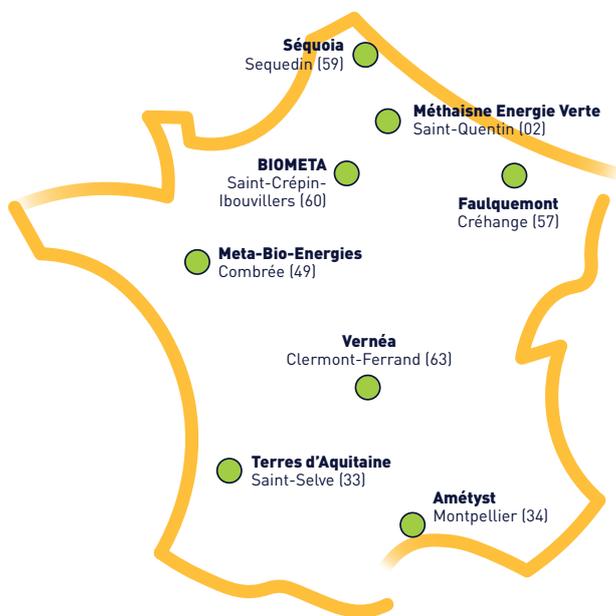


1,7 MT

de boues et de
déchets verts
valorisés en
France
(compostage,
épandage)

0,3 MT

de biodéchets
valorisés en
France
(méthanisation,
compostage)



53
sites de
compostage

400 kt/an
de composts produits
sur nos sites

8
sites de méthanisation
(100% SUEZ avec contrats de
traitement sous forme de DSP)

8
sites de
déconditionnement

500
sites partenaires

Structurer la filière avec des partenaires agricoles

En amont comme en aval du processus de valorisation des déchets organiques, SUEZ développe des modèles de boucles locales qui progressivement structurent cette filière émergente.

Récemment SUEZ a signé un partenariat avec la première coopérative de Lorraine, EMC2, comptant plus de 3 000 agriculteurs. L'objectif : produire une énergie verte locale, permettre aux agriculteurs partenaires une meilleure valorisation de leurs effluents d'élevage et de bénéficier en retour du digestat produit pour enrichir leurs champs. À la clé, la création de boucles locales, sources de valeur pour les territoires, et des alternatives pour les agriculteurs aux engrais chimiques et à l'appauvrissement des sols.

En aval, SUEZ agit pour développer les débouchés commerciaux des produits organiques issus de la valorisation des biodéchets. TERRIAL, filiale détenue à 50% par SUEZ et 50% par le Groupe AVRIL, assure la commercialisation auprès de son réseau de partenaires (coopératives agricoles, prestataires d'épandage, transporteurs), des composts normés et digestats certifiés produits par l'ensemble des centres de valorisation organique et usines de méthanisation de SUEZ en France.

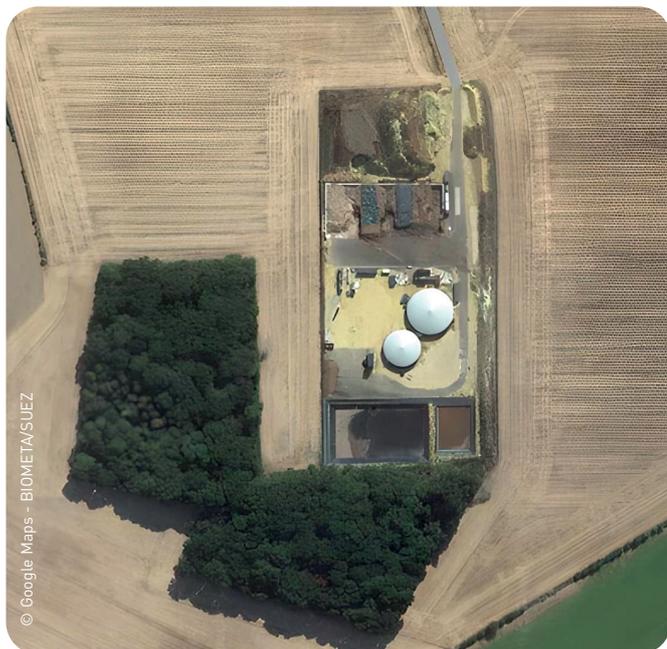
SUEZ voit plus loin que la méthanisation

La méthanisation, une voie d'avenir pour la souveraineté énergétique

Le marché du biométhane est en pleine transformation, tant au niveau européen qu'en France. L'Union européenne a fixé une cible de production de 35 milliards de mètres cubes (bcm) de biométhane pour assurer sa souveraineté énergétique et réduire sa dépendance aux énergies fossiles à horizon 2030. Cette production devra être multipliée par 8 entre 2022 et 2030.

SUEZ développe de nombreux projets en Europe pour densifier son maillage d'unités et changer d'échelle. Les acquisitions stratégiques en République Tchèque, en Pologne et en France permettent au Groupe de consolider ses opérations en Europe et d'affiner son expertise.

SUEZ a acquis BIOMETA en février 2025, unité située dans l'Oise et développée en 2019, qui permet de produire du biométhane et du fertilisant naturel à partir des 20 000 tonnes annuelles de déchets organiques du territoire.



Valoriser le CO₂ : une nouvelle voie de production d'énergie

Convaincu qu'il reste encore de nombreuses voies de valorisation par la méthanisation, SUEZ prévoit d'investir plusieurs dizaines de millions d'euros d'ici 2027 dans cette filière. Le Groupe développe la R&D autour du captage, du stockage et de l'utilisation du CO₂, avec l'objectif de rendre ses installations toujours plus performantes et de conseiller ses clients sur les meilleurs procédés. Ces investissements s'inscrivent dans les engagements pour le climat formalisés dans la feuille de route Développement Durable visant à accélérer la contribution de SUEZ à la neutralité carbone des territoires.

Depuis 2016, SUEZ s'est associé à PRODEVAL, société française leader dans le traitement et la valorisation du biogaz issu de la méthanisation de déchets organiques afin de déployer ensemble des projets d'épuration du biogaz et de captation du CO₂ issu du processus de méthanisation. Les produits développés avec cette technologie seront commercialisés auprès d'acteurs de l'agriculture et d'industriels de proximité pour améliorer leurs rendements. Le captage du CO₂ biogénique réduit les émissions de gaz à effet de serre des sites de valorisation des déchets et contribue au développement d'une économie circulaire locale.



Innover en continu pour une valorisation toujours plus vertueuse et qualitative

L'innovation est inscrite dans l'ADN de SUEZ, elle est technologique, mais aussi humaine, elle s'appuie sur la passion et l'énergie de 40 000 collaborateurs et de 1 300 experts. Pour répondre à l'évolution des besoins des clients et aux exigences de décarbonation des territoires, le Groupe

renforce ses capacités d'innovation et de collaboration. SUEZ vise à augmenter de 50% son budget consacré à la R&D et à l'innovation entre 2022 et 2027 et multiplie par deux le budget pour l'innovation dans l'activité de recyclage et valorisation des déchets.



Le BioResourceLab Des experts et des chercheurs réunis pour explorer de nouvelles voies de valorisation des déchets organiques

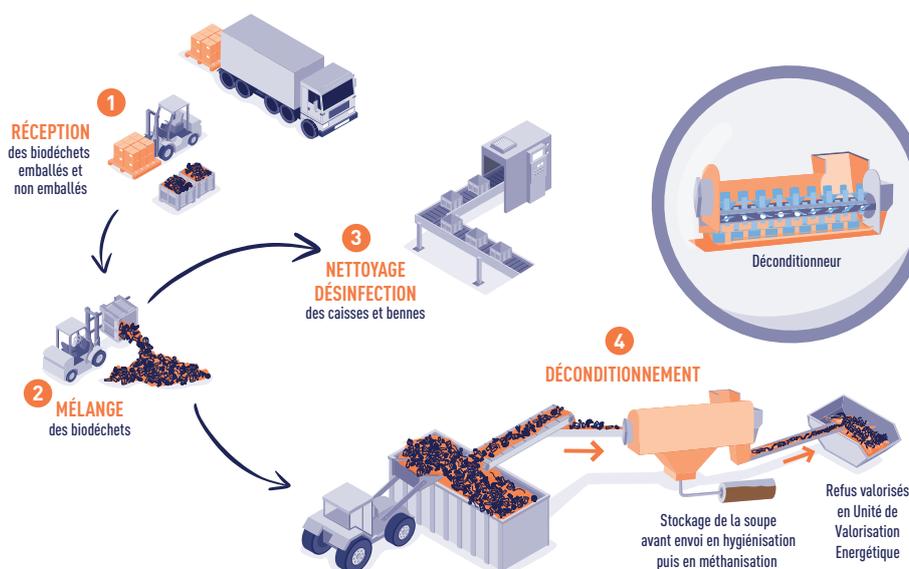
Créé en 2021, le BioResourceLab améliore les solutions et technologies de traitement existantes et mène des recherches pour développer de nouvelles formes de valorisation afin de produire des bioénergies, des biocarburants, des biomatériaux, des fertilisants alternatifs, et des molécules pour la chimie verte. Chercheurs, ingénieurs, techniciens et doctorants, spécialistes en microbiologie, en biotechnologie, en agronomie, en chimie, réalisent des tests expérimentaux à différentes échelles, du laboratoire au pilote de plus grande ampleur et jusqu'aux sites industriels en France et en Europe. Leur expertise apporte l'excellence technique aux solutions déployées par le Groupe et les connaissances acquises en continu sont partagées avec la communauté scientifique locale et internationale. Les collaborations sont nombreuses avec des instituts académiques pour l'enseignement et la recherche, notamment avec l'INRAE (l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) et son Laboratoire de Biotechnologies de l'Environnement localisé à Narbonne mais aussi avec des start-ups et des fournisseurs technologiques pour le test et le développement de solutions innovantes.

SUEZ développe de nouvelles voies de valorisation, tout en veillant à la qualité de la matière produite afin d'en assurer les débouchés auprès d'utilisateurs locaux.

Cela passe d'abord par un accompagnement aux bons gestes de tri pour garantir des flux en entrée de bonne qualité. Un processus de préparation rigoureux est également mis en œuvre pour s'assurer de la conformité à la réglementation. Le processus de préparation de la matière à son entrée sur le site est donc prioritaire. S'agissant des déchets alimentaires, l'objectif est d'extraire les matières indésirables avant méthanisation, notamment en séparant les emballages et autres résidus susceptibles d'altérer le processus.

Le Groupe implante sur ses sites des équipements industriels de pointe, tel que le déconditionneur Bio SV de VOX, filiale récemment acquise, qui sépare rapidement les indésirables.

Le processus de déconditionnement



Ce niveau de performance permet d'offrir aux clients un service supplémentaire, d'alimenter les méthaniseurs avec des intrants de qualité, et de générer des produits issus de la méthanisation à haute valeur ajoutée.

Ce niveau de performance est assuré par un pilotage efficace, à chaque étape du processus. SUEZ s'appuie sur des solutions digitales et la data pour déployer de nombreuses technologies afin de faciliter les prises de décision, d'anticiper mais aussi de sécuriser et d'optimiser les productions de biogaz. SUEZ avance avec ceux qui partagent sa vision — par des partenariats solides ou des acquisitions stratégiques.

En 2022, le Groupe a acquis BioEnTech, start-up française qui a développé un ensemble de solutions logicielles et analytiques permettant d'optimiser la performance des installations de méthanisation et de maximiser la production de biogaz.



© SUEZ / PULSE MEDIA

Outils

Des solutions analytiques et numériques, utilisant des modèles prédictifs et des algorithmes d'intelligence artificielle

MeMo® centralise les données des méthaniseurs, il facilite le suivi régulier et l'analyse de son fonctionnement. Ce jumeau numérique permet sa supervision des installations et fournit des recommandations d'optimisation sur la base de simulations prédictives.

SNAC® System of titration of Nitrogen, volatile fatty Acids and inorganic Carbon, ce mini-laboratoire connecté à une plateforme web donne accès à l'analyse du digestat et alerte l'exploitant en cas de signe de dysfonctionnement biologique. Il mesure avec précision les paramètres essentiels au suivi biologique.

Ir-SCAN®, il s'agit d'une méthode d'analyse spectroscopique couplée à un algorithme qui fournit une carte d'identité de la matière à méthaniser en seulement quelques jours (contre 20-40 jours pour les méthodes d'analyse traditionnelles). Il communique des informations précises sur le potentiel de valorisation des déchets en biogaz



© Anne Futter INRAE - SUEZ



Terres d'Aquitaine : un site en constante évolution qui ouvre la voie à de nouveaux procédés de valorisation des biodéchets

SUEZ exploite depuis 2006 l'installation de valorisation organique Terres d'Aquitaine. Cette installation située sur la commune de Saint-Selve en Gironde était à l'origine un site de compostage. En 2012, le site s'équipe d'un déconditionneur pour réceptionner les déchets alimentaires emballés des entreprises, et séparer les déchets non fermentescibles de la matière organique. Le mélange qui est produit est intégré dans le processus de compostage sur le site. En 2020, Terres d'Aquitaine devient producteur d'énergie locale et renouvelable, grâce à la construction d'une unité de méthanisation comprenant trois digesteurs et une connexion au réseau de gaz proche du site (1,5 km). La matière produite à l'étape du déconditionnement est désormais envoyée dans les digesteurs, pour produire un amendement organique : le digestat, et du biogaz.

Les déchets d'emballages sont eux traités sur l'unité de valorisation énergétique de Bègles située à proximité.

Ce site assure la valorisation des biodéchets issus des grandes surfaces, des collectivités, ceux des industries agro-alimentaires, mais aussi les résidus agricoles des agriculteurs produits sur le territoire aquitain.

SUEZ apporte ainsi en Nouvelle-Aquitaine une réponse concrète aux enjeux environnementaux actuels et futurs du territoire, avec une gestion vertueuse et locale des déchets organiques.

Aujourd'hui, Terres d'Aquitaine va plus loin dans la diversification des filières de valorisation avec l'inauguration de son unité de captation de CO₂ biogénique.



Depuis 2019, SUEZ a investi plus de **22 millions d'euros** sur le site Terres d'Aquitaine.

Le site a bénéficié d'environ **2 millions d'euros de subventions**, réparties, pour l'unité de méthanisation, entre la Région Nouvelle-Aquitaine (plus de 1,8 million d'euros), l'ADEME (190 000 euros) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (80 000 euros) ; et environ 560 000 euros pour l'unité de valorisation du CO₂ par la Région Nouvelle-Aquitaine.

SUEZ innove à Terres d'Aquitaine avec une nouvelle installation dédiée à la valorisation du CO₂ biogénique

Mise en service en mai 2025, la nouvelle unité de valorisation du CO₂ biogénique marque une avancée majeure sur le site de Terres d'Aquitaine. Financée à hauteur de 560 000 € par la Région Nouvelle-Aquitaine, soit 40% du montant des investissements, cette installation permettra à terme de valoriser jusqu'à 3 500 tonnes de CO₂ par an à partir des biodéchets traités sur le site.

Le biogaz issu de la méthanisation est épuré pour éliminer les impuretés et isoler le biométhane du CO₂. Le CO₂ est ensuite capté, purifié et liquéfié sur le site grâce à la technologie V'COOL[®] développée par notre partenaire PRODEVAL.

Ce CO₂ renouvelable est commercialisé dans le cadre d'un contrat avec Rougeline, union de six coopératives agricoles du sud de la France, et d'ores et déjà utilisé par 2 maraîchers landais pour favoriser la photosynthèse de plants de tomates sous serres, en remplacement d'énergie fossiles. Il constitue un levier concret pour améliorer les rendements agricoles, tout en réduisant l'empreinte carbone des cultures sous serre. D'autres applications locales pourraient être envisagées telles que les extincteurs CO₂, la production d'algues ou encore le froid alimentaire.



Florent Blanc
Chargé de mission énergie
chez ROUGELINE



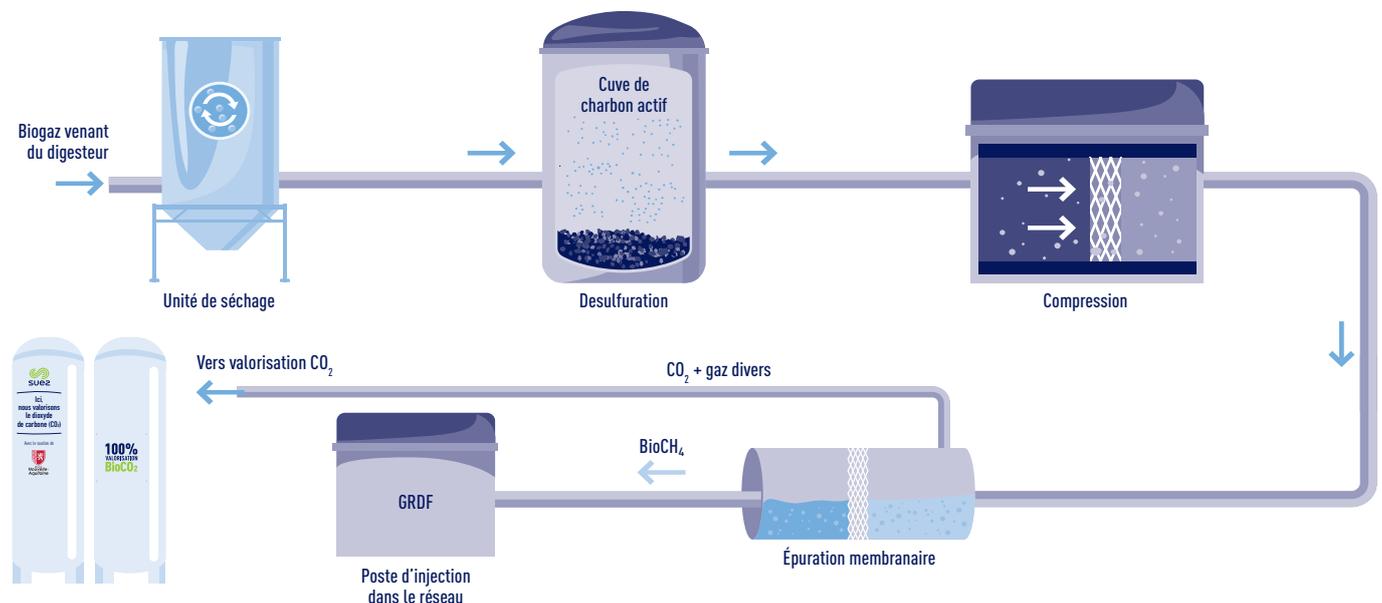
« Nous apprécions le véritable dialogue autour de nos enjeux respectifs avec le responsable d'exploitation de SUEZ sur le site de Terres d'Aquitaine. Ce partage est essentiel car il y a des contraintes industrielles : la montée en puissance d'un méthaniseur n'est pas un long fleuve tranquille, nous avons reporté de quelques mois le début du contrat en toute confiance. L'esprit du partenariat avec les équipes du site et de SUEZ est de bâtir une relation qui puisse durer dans le temps. »



**Les Paysans
de Rougeline**

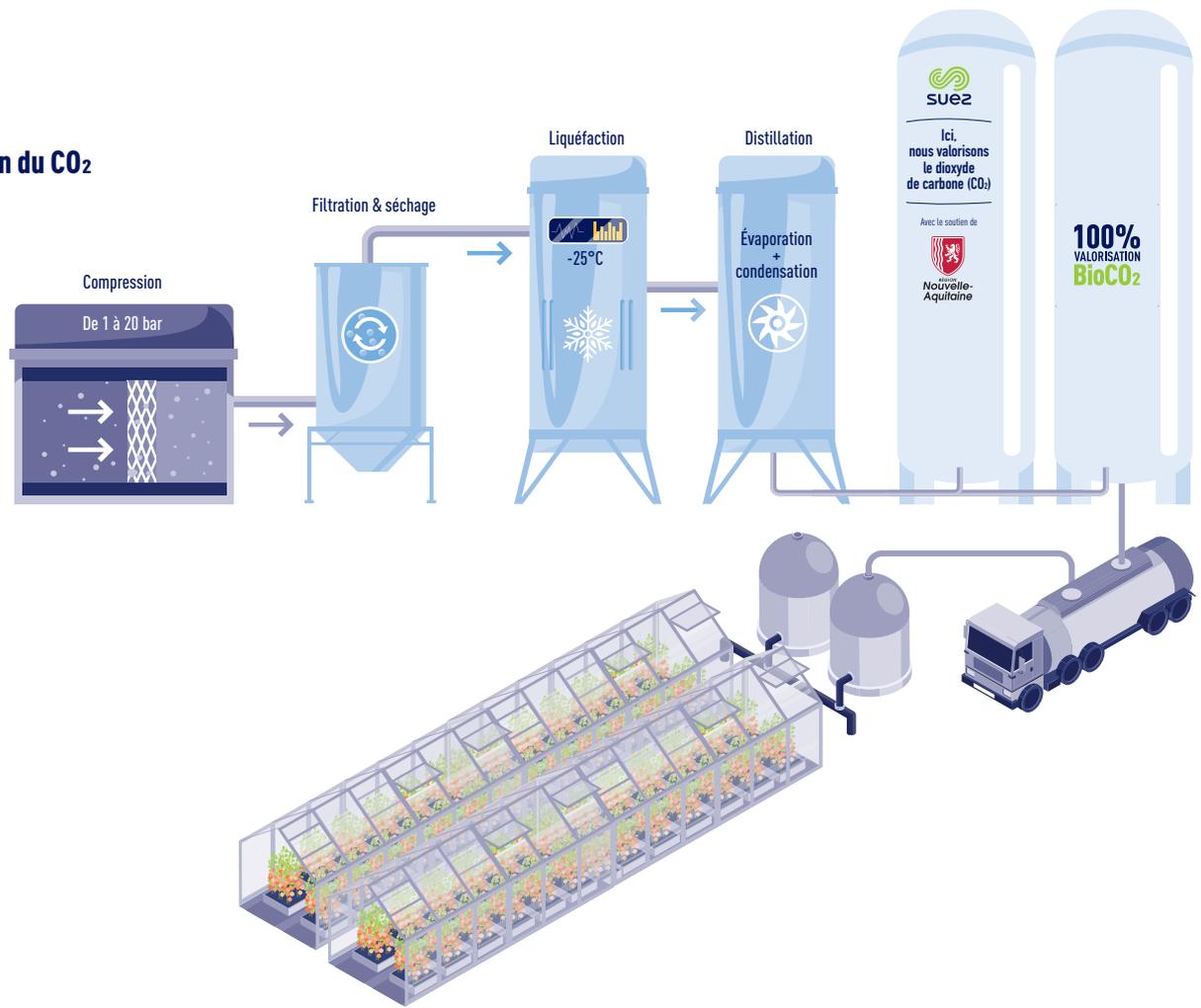
ROUGELINE est une union de six coopératives d'agriculteurs du sud de la France qui produisent des fruits et légumes garantis "Zéro Résidu de Pesticides via l'écoserre[®]", une serre agroécologique fonctionnant sans énergie fossile et consommant très peu d'eau.

Étape 1 La captation du CO₂



Étape 2

La valorisation du CO₂



La certification européenne de digestat : une première qui atteste d'une expertise d'une qualité reconnue sur Terres d'Aquitaine

Depuis janvier 2025, les digestats solides (résidu du processus de méthanisation de matières organiques naturelles ou de résidus organiques) de Terres d'Aquitaine bénéficient d'une certification européenne inédite, attestant de leur haute valeur agronomique. Ce produit innovant contribue à enrichir les sols tout en réduisant la dépendance aux intrants chimiques. Plus de 9 000 tonnes de digestat certifié sont en cours de commercialisation par TERRIAL, une co-entreprise SUEZ/AVRIL dans le cadre d'un accord exclusif, au bénéfice des

acteurs de proximité. Cet amendement organique constitue un nouveau produit qui élargit le panel des solutions pour un retour au sol sécurisé et contrôlé, répondant ainsi aux attentes des agriculteurs. SUEZ et TERRIAL poursuivent par ailleurs la recherche pour développer des matières fertilisantes sur le site de Terres d'Aquitaine afin de combiner les fonctionnalités de l'amendement organique et de l'engrais pour soutenir le processus de croissance des plantes, y compris dans des environnements difficiles ou soumis à la sécheresse.

Dans un contexte européen en pleine mutation, où la souveraineté énergétique, la décarbonation et la valorisation des ressources locales deviennent des priorités stratégiques, la méthanisation s'impose comme porteuse d'avenir. C'est dans cette trajectoire que s'inscrit SUEZ, à l'image de ses activités sur Terres d'Aquitaine, en mobilisant son savoir-faire, ses technologies et ses investissements pour faire de la méthanisation un pilier de la transition écologique des territoires. En produisant des énergies et des ressources nouvelles à partir des déchets organiques, SUEZ accompagne l'émergence d'un modèle circulaire, résilient et ancré dans les territoires.

Contact médias

SUEZ

suez.media@suez.com
06 32 18 39 54

À propos de SUEZ

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2024, SUEZ a fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à 44 millions de personnes. Le Groupe a produit 8 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées. En 2024, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 9,2 milliards d'euros.

Pour en savoir plus : www.suez.com

 @suez |  @SUEZ